

**Réponse de Roger PELLENC, maire de PERTUIS,
à Jean-François LOVISOLO, maire de la TOUR D'AIGUES
suite à l'article paru dans la Provence du 12 février 2018**

Contrairement à Jean-François LOVISOLO, je pense que la question n'est plus de savoir si PERTUIS doit rejoindre COTELUB mais si au contraire, les communes de COTELUB doivent rejoindre une Métropole provençale centrée sur Aix-en-Provence.

Celui-ci devrait pourtant se rappeler que l'hypothèse d'une intégration de PERTUIS dans une nouvelle intercommunalité adossée sur COTELUB avait été soulevée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du 7 novembre 2011, et écartée dans la foulée par l'ancien Préfet de Vaucluse François BURDEYRON.

En effet, aux dires d'experts financiers de la Direction Départementale des Finances Publiques, cette procédure impliquait pour la nouvelle collectivité à créer, de racheter à la communauté du Pays d'Aix l'intégralité des investissements réalisés sur Pertuis depuis son intégration en 2001, évalués à l'époque à 42 millions d'euros.

En conclusion de son courrier du 17 novembre 2011, le Préfet indiquait : « *Il ressort de ces informations qu'une sortie de la commune de Pertuis de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix-en-Provence (CAPA) aurait pour effet de mettre en difficulté les finances de la future structure intercommunale.* »

Près de 7 ans après, au vu des investissements considérables que j'ai entrepris sur PERTUIS et qui n'auraient pas été possibles sans le concours financier du Pays d'Aix (médiathèque, pôle d'échanges multimodal, piscine communautaire, etc...), il est évident que cette ardoise s'est allongée autour des 80 millions d'euros, rendant tout retour en arrière impossible. En outre, sans être adossée à un pôle attractif, il est évident que cette nouvelle communauté n'aurait pas pu supporter les frais de fonctionnement de ces nouveaux équipements communautaires.

Rappelons aussi à Jean-François LOVISOLO qu'en 2012, la Métropole Aix-Marseille-Provence qui nous a été imposée de force par un état jacobin 4 ans plus tard, n'était pas à l'ordre du jour d'une Communauté du Pays d'Aix alors en plein boom économique.

Aujourd'hui, les lignes bougent et il nous faut regarder devant nous. La Métropole Aix-Marseille-Provence, structure centralisée et bureaucratique, plombée par la dette abyssale de la ville de Marseille et son ancienne communauté urbaine, est au bord de l'implosion.

Il ne faut pas être grand devin pour savoir que l'édifice va bientôt s'effondrer et que le Pays d'Aix, de nouveau libre, pourrait utilement créer une métropole aixoise dans laquelle une majorité de communes du Sud Luberon adhérerait volontairement. Cette démarche de bon sens serait conforme aux engagements du Président de la République qui indiquait lors du dernier congrès des Maires que : « *L'État ne forcera pas à des regroupements de communes [...] vous savez mieux que moi où sont les bons regroupements, donc il vaut mieux faire confiance à ceux qui savent qu'à ceux qui le définiraient d'en haut avec une doctrine préétablie.* »

Historiquement, l'avenir du Sud Luberon est tourné vers le bassin aixois avec lequel les échanges économiques et culturels sont incontestables. Je souhaite donc mettre fin à « *cette querelle des anciens et des modernes* », et favoriser l'émergence d'une nouvelle communauté de destins provençaux que j'appelle de mes vœux.